

ANNONCES DU 12 JUILLET 2021 : LE PRÉSIDENT MACRON IMPOSE LE PASS SANITAIRE PAR LA FORCE, ET FAIT L'IMPASSE SUR LES LIBERTÉS ET LES REVENDICATIONS !



Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Aisne

19 rue de Kennedy, 02 100 Saint Quentin

Tel. : 03 23 65 66 66 / E-mail : udfo02@force-ouvriere.fr

Lundi 12 juillet à nouveau, après avoir réuni le Conseil de Défense sanitaire, qui tient désormais lieu de gouvernement-bis, le Président de la République a parlé. Son discours s'est concentré sur deux questions : la « **mobilisation pour la vaccination** » contre le **Coronavirus**, et la **poursuite des réformes** « **pour continuer de relancer notre économie** ».

Concernant la vaccination, sans surprise, et au nom d'une « *reprise forte de l'épidémie* » due à « *l'apparition du variant dit Delta (...) trois fois plus contagieux que la première souche* », le Président a annoncé qu'elle serait « *rendue obligatoire sans attendre* » pour « *les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile* ».

Pour le reste de la population, après avoir déclaré que « *nous devons sans doute nous poser la question de la vaccination obligatoire pour tous les Français* », il a affirmé faire « *le choix de la confiance* » pour proclamer aussitôt sa volonté de « *faire porter les restrictions sur les non-vaccinés plutôt que sur tous* », ce qui revient à instaurer une obligation qui ne dit pas son nom (*extension du pass sanitaire dès le 21 juillet aux lieux de loisir et de culture*), puis **début août** aux cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite... voire « *en fonction de l'évolution de la situation* », à « *d'autres activités encore* »...).

Concernant les réformes, sans s'inquiéter outre mesure du rejet de sa politique qui s'est exprimé à travers l'abstention massive aux élections régionales des 20 et 27 juin (*près de 70 %*), disqualifiant sa « *majorité* » dans l'ensemble des régions et la ramenant à **3 %** de l'électorat dans les Hauts de France, ni des derniers avis du Conseil d'Etat, le Président a indiqué que « *la réforme de l'assurance chômage sera pleinement mise en œuvre dès le 1^{er} octobre* », puis que la **réforme des retraites** devrait être engagée « *dès que les conditions sanitaires seront réunies* », précisant à ce sujet que « *les régimes spéciaux devront être supprimés pour les nouveaux employés dans (les) secteurs (concernés)* » et que « *parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard* ».

LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE APRÈS DE TELLES DÉCLARATIONS, C'EST QUE DÉCIDÉMENT LE PRÉSIDENT MACRON N'AIME PAS LES LIBERTÉS, ET ENCORE MOINS LES REVENDICATIONS, ET QU'UNE FOIS DE PLUS IL SE SAISIT DU CORONAVIRUS POUR ATTAQUER LES UNES ET PIÉTINER LES AUTRES !

Pour sa part, le Bureau de l'Union Départementale FO de l'Aisne tient à dénoncer la campagne scandaleuse menée depuis plusieurs semaines contre les personnels soignants et laissant entendre que ceux d'entre eux qui ne sont pas encore vaccinés seraient en partie responsables de la propagation du virus.

Avec la Fédération FO des Services Publics et de Santé (SPS), l'UD-FO de l'Aisne « *rappelle qu'il y a quelques temps en arrière, les personnels étaient contraints de travailler sans les équipements de protection individuelle adaptés et que y compris avec un test positif sans symptômes, ils étaient amenés à continuer d'exercer leur travail* » (communiqué du 13 juillet 2021).

Pour le Bureau de l'UD-FO 02, c'est clair : s'il y a une responsabilité à rechercher dans la diffusion du Covid et le nombre important de ses victimes (**111 442 décès au plan national au 14 juillet**), ce n'est certainement pas du côté des soignants ! Comme le déclarent nos camarades du syndicat FO de l'hôpital psychiatrique du Vinatier (Rhône), dans un communiqué du 6 juillet : « *C'est le gouvernement qui a refusé d'hospitaliser les personnes âgées et qui les a laissées mourir dans les Ehpad ou chez elles. (...) C'est le gouvernement qui a ordonné la déprogrammation des opérations chirurgicales et des soins à l'hôpital public. C'est le gouvernement qui a continué à fermer les lits des hôpitaux pendant la pandémie (1 800 lits au moins ont été fermés entre mars 2020 et aujourd'hui)* ».

Dans ces conditions, avec la Fédération FO SPS, le Bureau considère inacceptables la menace de sanctions brandie par le Président, contre les personnels non vaccinés à partir du 15 septembre, ainsi que les déclarations du ministre de la Santé, sur LCI, quelques minutes à peine après le discours présidentiel, et affirmant qu'à partir du 15 septembre les soignants non vaccinés ne pourraient plus travailler et ne seraient plus payés.

Quant à la vaccination du reste de la population, le Bureau de l'UD-FO 02 estime qu'au lieu de pointer du doigt et de contraindre les non-vaccinés (*soit près de 31 millions de Français*), en multipliant les restrictions à leur encontre, il serait plus approprié, comme l'a déclaré la Confédération FO au Président de la République lors de la réunion du 6 juillet dernier, avec les organisations salariales et patronales, de « *créer un environnement favorable en facilitant la vaccination sur le temps de travail pour les salariés, en ne lui opposant pas la journée de carence en cas d'arrêt maladie lié aux effets secondaires* ».

Concernant les réformes, l'UD-FO 02 réaffirme son exigence d'abandon total et définitif des réformes de l'assurance chômage et du projet de système universel de retraite par points, et de tout projet de recul de l'âge de départ en retraite.

Dans son discours, le Président MACRON s'est félicité du fait que « *partout en France, (le) plan de relance (mis en place à l'automne 2020) se déploie à un rythme soutenu (...) 40 milliards (d'euros) (ayant) été mobilisés sur le terrain* » (oubliant de préciser au passage que depuis le début de la pandémie, ce sont près de 600 milliards d'euros qui ont été injectés ou mis à disposition des entreprises au titre des plans de sauvegarde et de relance).

Mais à qui ces milliards profitent-il réellement ? Aux patrons du CAC 40 et à leurs actionnaires, sans aucun doute. Ainsi, le quotidien Le Figaro du 3 juillet se réjouissait que « *Depuis son plancher du mois de mars 2020 (...) le CAC s'est offert un spectaculaire rebond de près de 75 %. C'est du jamais vu.* ».

Pour les salariés, la réalité quotidienne reste marquée par l'austérité salariale, les restrictions de toutes sortes, la dégradation de leurs droits, de leurs conditions de travail et de leurs conditions matérielles d'existence, la crainte de perdre leur emploi... Au premier trimestre 2021, le taux de chômage dans notre département reste le plus élevé de la région Hauts de France, et beaucoup plus élevé que la moyenne nationale avec 11 % contre 7,8 % pour la France métropolitaine.

Dans ces conditions, l'UD-FO 02 réaffirme également son exigence d'arrêt des licenciements dans le privé et de suppressions de postes dans le public, de création des emplois et postes nécessaires à une véritable reprise économique, d'augmentation générale des salaires, des minima sociaux, d'abandon / abrogation des contre réformes en cours cassant les services publics et les statuts des fonctionnaires (loi de transformation de la Fonction publique, loi « Ma Santé 2022 », plan DARMANIN de « Géographie revisitée » dans les Finances publiques...).

La main sur le cœur, le président Macron affirme que « *la Nation doit une réponse à ceux qui ont été le plus touchés par la crise. A notre jeunesse, qui a tant sacrifié alors qu'elle risquait peu pour elle-même. A nos aînés, qui plus que les autres ont craint pour leur vie.* ».

Pour le Bureau de l'UD-FO 02, si le Président veut aider les jeunes, qu'il commence par abroger les réformes du lycée et du baccalauréat et qu'il rétablisse le baccalauréat national, égalitaire et républicain, qu'il abandonne le dispositif Parcoursup qui laisse chaque année des dizaines de milliers de bacheliers sans affectation, qu'il mette fin aux projets de « campus connectés » et qu'il rouvre les universités.

S'il veut aider les retraités, qu'il revienne sur l'augmentation de la CSG, qu'il augmente sans attendre les retraites et les pensions, qu'il renonce aux préconisations du rapport VACHEY sur le financement de la 5^{ème} branche dédiée à la perte d'autonomie.

Dans cette situation, le Bureau se félicite que dans leur communiqué commun du 1^{er} juillet avec FO, les confédérations et organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, MNL et UNEF revendiquent « *l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage* » et se déclarent « *prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y-compris par la grève* ».

POUR LE BUREAU, LA NÉCESSITÉ DE PRÉPARER « (LE) RAPPORT DE FORCE ET (...) LA MOBILISATION POUR FAIRE VALOIR LES REVENDICATIONS À COMMENCER PAR L'EXIGENCE DE LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE ET LE RÉTABLISSEMENT DE TOUS LES DROITS ET LIBERTÉS » (RÉSOLUTION DU CCN DES 27 ET 28 MAI) RESTE D'ENTIÈRE ACTUALITÉ. À CE SUJET, LE BUREAU RAPPELLE QUE LA GRÈVE QUI EN 2019-2020 A BLOQUÉ LE PROJET DE RETRAITES PAR POINTS A MONTRÉ QUE CE RAPPORT DE FORCE EST D'AUTANT PLUS EFFICACE QU'IL NE SE CANTONNE PAS À DES JOURNÉES D'ACTION « SAUTE-MOUTON » MAIS S'APPUIE SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SALARIÉS DÉCIDANT LA GRÈVE ET SA RECONDUCTION JUSQU'À SATISFACTION DES REVENDICATIONS.

Saint Quentin, le 15 juillet 2021

